

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

201822

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 09 avril 2018

à 19 heures 00

Date de convocation :
28 mars 2018

Date d'affichage :
28 mars 2018

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet
COMPTE 6574.

M. STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine,
Ms DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard, VALLE Anthony
Absent : BRUNA Roger

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose que le compte 6574 dans lequel figure la coopérative scolaire pour un montant de 3630 € doit être détaillé comme suit :

- Coopérative scolaire Barbazan	440.00 €
- Coopérative scolaire Labroquère	2090.00 €
- Coopérative scolaire St-Bertrand	1100.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer les conditions ci-dessus.
Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture de Saint-Gaudens le 12 avril 2018
Publié ou notifié le



Fait à BARBAZAN le 9 avril 2018
Le Maire

